



AMPLIFICATIONS

la mobilisation

pour obtenir
de justes augmentations
générales de salaires !

REN^o
4

SALAIRES
I
T
E

LE CHIFFRE : **+0,5%**

C'est la première mesure d'augmentation générale de salaire annoncée par la Direction SNCF à partir du 1^{er} avril.

Alors que les prévisions d'inflation pour 2011 se situent en moyenne à +1.7%, que le contentieux de 2010 (écart de 0.9% entre l'inflation et les mesures générales SNCF) demeure et que les cheminots subissent depuis 1982 la désindexation des salaires sur les prix, la Direction doit prendre de sérieuses mesures pour maintenir et améliorer le pouvoir d'achat des cheminots.

Pour la CGT, c'est, dans un premier temps, +6% immédiatement !

Le 22 février dernier se tenait la première rencontre salariale de l'année 2011 à la SNCF.

Cette Table Ronde aurait pu être, conformément à l'ambition de la Direction de l'entreprise, la dernière, si la CGT et les cheminots ne s'en étaient pas mêlés.

En effet, conformément aux orientations du Gouvernement sur le gel des salaires dans la Fonction Publique et à l'unisson avec le Président de la Banque Centrale Européenne qui considère qu'augmenter les salaires serait la dernière bêtise à faire, la SNCF s'apprêtait à conjuguer l'année 2011 au temps de l'austérité salariale.

C'était sans compter sur la détermination de la CGT et les légitimes exigences des cheminots qui se traduisent aujourd'hui par près de 50 000 signatures sur la pétition unitaire et un foisonnement de rassemblements, de remises de motion, d'interpellations,... le jour de cette réunion salariale.

Contrainte de tenir compte de la mobilisation et de la détermination des cheminots sur ce sujet, la Direction de l'entreprise a fait quelques premières annonces, certes largement insuffisantes, mais à mettre au crédit de l'action.

La SNCF ne réagit qu'en fonction du niveau du rapport de forces, alors ne la décevons pas et amplifions la contestation pour gagner de véritables augmentations générales de salaires !

Evolution des dix plus grosses rémunérations à la SNCF

	2006	2007	2008	2009
Montant	2 346 082€	2 735 304€	2 737 795€	2 821 948€

Soit une évolution entre 2006 et 2009 de près de +18% !

En 2009, cela représente plus de 282 000€ par an et par dirigeants concernés, soit près de 22 000€ par mois !! Et ce sont les mêmes qui demandent aux cheminots de se serrer la ceinture.

C'EST INACCEPTABLE.

PROFITS contre emploi !

Les grands groupes ont retrouvé le chemin des bénéficiaires en comprimant la masse salariale. L'industrie a perdu 59 000 postes.

Si les profits explosent en 2010, les destructions d'emplois suivent la même tendance.

Arcelor-Mittal, numéro un mondial de la sidérurgie, enregistre une hausse de ses bénéfices de 1 757 %.

Le groupe avait annoncé la couleur l'an dernier en lançant un plan de réduction des coûts comprenant la suppression de 10 000 postes dans le monde en 2010.

Alors que Renault se félicite d'une année record avec un résultat net de 3,42 milliards d'euros, le constructeur automobile a imposé 3 000 départs volontaires en France.

La Grille Salariale : IMPARFAITE mais à défendre !

La grille salariale souvent décriée est un outil de reconnaissance des qualifications, elle met en œuvre une logique de progression salariale, elle permet clarté et connaissance des salaires de tous, elle est une limite à l'individualisation des salaires et elle favorise l'unité pour la défense du pouvoir d'achat à partir du point 100 (cf. tract n°3).

Bien qu'imparfaite et dégradée par la politique salariale de la Direction SNCF, la grille constitue un système de garanties collectives.

Elle est un acquis des luttes qu'il convient d'améliorer car pour le patronat, la grille constitue une rigidité qui contrarie sa politique de recherche du profit maximum.

D'où sa volonté de flexibiliser et d'individualiser la rémunération, de ne pas reconnaître concrètement les qualifications, de développer le salaire aléatoire individuel ou collectif.

+13,7%

C'est, selon l'INSEE,
l'augmentation en 1 an
des prix de l'énergie.

La prime de fin d'année (PFA)

Elle est égale au total du traitement de l'agent + l'indemnité de résidence (auquel s'ajoute un complément prime pour les ADC).

La CGT revendique la transformation de la PFA en un véritable 13^e mois (inclue la prime de travail).

Déjà 50 000 signatures
déposées par la CGT.

soyez nombreux
à **signer la
pétition**
unitaire
(CGT - UNSA - Sud-Rail)

LES REVENDEICATIONS DE LA CGT

- Une revalorisation générale de l'ensemble des salaires des cheminots permettant de porter à 1600 € brut le salaire minimum d'embauche,
- Un plan de rattrapage du contentieux salarial par des augmentations générales avec comme 1^{ère} étape : +6%,
- La transformation de la PFA en véritable 13^e mois,
- La revalorisation des primes de travail, des gratifications de vacances et d'exploitation,
- L'indexation des pensions sur les salaires,...

RETR
B
LAIRE
T